

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mercredi 15 avril 2015

**Membres du Conseil Municipal présents** : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCOT Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, François BLANC, Sylvie LONG.

Excusé : Michel PIRAT (pouvoir à Gérard MOREL)

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- adopté le budget primitif de la Commune pour l'année 2015 :
  - dépenses 704 273.00 € en fonctionnement et 534 639.00 € en investissement avec les restes à réaliser : 16 764.00 €
  - recettes 704 273.00 € en fonctionnement et 534 639.00 € en investissement
  
- adopté le budget primitif du service assainissement pour l'année 2015 :
  - dépenses 36 480.00 € en fonctionnement et 138 456.00 € en investissement
  - Recettes 36 480.00 € en fonctionnement et 138 456.00 € en investissement
  
- Questions diverses :
  - ✓ Le défilé de la commémoration du 8 mai est fixé à 11h30.
  - ✓ Mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour les associations communales :
    - . un courrier rappelant les différents points à respecter sera adressé à toutes les associations.
    - . un règlement intérieur sera élaboré par la Commission « Fêtes , cérémonies et vie associative » et soumis au Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON